

Session du Conseil général de Loir-et-Cher

Jeudi 23 octobre 2014

Discours de Maurice Leroy

Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

La session des orientations budgétaires permet traditionnellement d'effectuer une revue des investissements et des grands projets de l'année à venir. Penser un budget, consiste à définir des orientations stratégiques, c'est-à-dire choisir et ainsi travailler à l'aménagement de notre territoire et à son avenir. Temps politique, aussi passionnant que crucial. La philosophe Simone Weil disait de l'avenir « *qu'il ne nous apporte rien, qu'il ne nous donne rien ; c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner* ».

Oui mais voilà, pour cela, il faut un contexte de clarté et de sérénité. Or, jamais peut-être, dans toute l'histoire de la Ve République, nous n'avons été cernés par un brouillard aussi épais. Les errances, les incohérences deviennent la règle et font loi, à défaut de choix.

Mes chers collègues, depuis 10 ans maintenant que je préside cette Assemblée, jamais, je dis bien jamais, je n'ai connu une situation aussi fragile et incertaine pour l'avenir financier de notre département. Jamais les arbitrages que nous avons eus à réaliser avec les Vice-présidents et l'exécutif du Conseil général n'ont paru si difficiles, si insolubles parfois.

Je le crois sincèrement, ces orientations budgétaires 2015 marquent un tournant dans l'histoire de notre Assemblée. Je vous le dis sans fausse gravité, si la situation reste inchangée l'année prochaine, nous aurons du mal, tout comme la plupart des Départements, à boucler notre budget.

Si l'on veut supprimer les Départements, soit, mais que ce ne soit pas par asphyxie ! C'est faire injure à nos concitoyens qui payent leurs impôts et attendent un service public de qualité. *A contrario*, si l'on veut maintenir les Départements, desserrons l'étau, laissons-leur la capacité d'investir et les moyens d'agir.

*

La situation du Loir-et-Cher est loin d'être la plus préoccupante au regard des autres Départements. Notre gestion constante et rigoureuse nous permet, pour la 9^e année consécutive, de ne pas augmenter les impôts fonciers en Loir-et-Cher.

Malgré cela, la situation nous contraint à resserrer de nouveau très fortement nos dépenses de fonctionnement et à baisser, pour la première fois, de façon significative le montant de nos investissements pour 2015.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Convoquons en premier lieu des choix gouvernementaux défavorables aux collectivités. Ce même État qui s'autorise à ne pas voter un budget à l'équilibre depuis 1974, entend imposer une diète aveugle et arbitraire de 11 milliards d'euros sur trois ans aux collectivités locales soit 28 milliards en cumulé sur la période. L'addition est évaluée à 40 millions pour notre Département ! Il est plus simple de mettre au régime sec les filiales plutôt que la maison mère ! Mais comme le rappelle Jacques Attali « *Peut-on durablement dépenser chaque mois 25% de plus que ce qu'on gagne ?* » Si les ménages ne le peuvent pas, l'État ne devrait pas davantage y être autorisé.

Le fameux retour au 3% de déficit du PIB ne sera pas encore pour cette année. Et les 1,5% de croissance qu'on nous assurait pour 2014 se sont réduits à quelques faméliques 0,4%... Triste record enfin puisque la dette publique vient d'atteindre 2 000 milliards d'euros soit presque 100 % du PIB ! Étourdis, dépassés par ces chiffres, et matraqués fiscalement, les Français sont à bout. Même dans le camp socialiste, on ne sonne plus l'hallali ; c'est déjà la curée.

Parallèlement, ce même État poursuit, imperturbable, son œuvre dispendieuse et dogmatique conduisant à la ruine des Conseil généraux. Signalons seulement que la réforme des rythmes scolaires coûte à notre Département 1 million d'euros en frais de transports scolaires !

L'avenir des collectivités se pose donc d'un point de vue financier mais aussi institutionnel. Malheureusement, à ce jour, en guise de réforme territoriale, nous avons eu droit à un texte bâclé, sans vision à long terme et sans calendrier. Au début de l'année, on nous annonçait la main sur le cœur que l'on ne toucherait pas aux Départements. Quelques semaines plus tard, ils avaient vécu. Désormais on nous présente trois options avec un maintien des Départements ruraux, sans plus de précision sur la nature de ceux-ci, une douzaine ou quinzaine entend-t-on dire. Et pourtant, **je persiste à soutenir une réforme territoriale tant il est nécessaire de clarifier les compétences et simplifier la lasagne territoriale.** C'était toute l'ambition de la réforme du conseiller territorial. Ainsi, après tous ces errements, si un projet clair, même imparfait, émerge, je le soutiendrai.

*

La situation est grave, vous l'aurez compris. **Les orientations budgétaires qui vous sont présentées ce matin sont à l'image de notre majorité départementale et de notre administration : honnêtes, sincères et courageuses.** Nous pourrions, comme l'a fait Monsieur Montebourg en son temps en Saône-et-Loire, ne pas inscrire la totalité des dépenses pour sauver la face. Nous pourrions, comme le Nord et comme d'autres Départements socialistes s'apprêtent à le faire, adopter des postures en refusant d'inscrire la totalité des crédits RSA de l'année sur notre budget. Ce serait mentir, ce serait démissionner.

Regardons tout d'abord l'état de nos recettes.

Un phénomène impactera particulièrement notre budget : la baisse des dotations d'état. 5,3 millions d'euros pour l'année 2015, ce qui représente presque neuf points de fiscalité ! L'addition s'élèvera, je le répète, à 40 millions d'euros d'ici à 2017 !

Beaucoup d'incertitudes pèsent sur nos autres recettes. Nous, collectivités, naviguons à vue dans un brouillard très insécurisant. Qui sait quelles nouvelles mesures, quelle nouvelle péréquation, quelles nouvelles dépenses le gouvernement sera tenté de faire peser sur nous pour alléger son fardeau et dissimuler ses errances ? Sans nouveau coup de semonce, **nos recettes de fonctionnement devraient être en diminution de 1,2 %** par rapport à 2014. Outre le « scalp » étatique, cette baisse est directement liée à la stagnation de trois recettes majeures : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Droits de Mutation à Titre Onéreux et Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances.

Malgré des recettes en berne, nous avons décidé, pour la 9^e année consécutive de ne pas augmenter la taxe sur le foncier bâti. Ce choix difficile, à contre-courant, nous l'assumons, conscients que les Loir-et-Chériens sont déjà matraqués fiscalement.

Au chapitre des dépenses, nos dépenses de fonctionnement devraient connaître une évolution contenue à 1,4% par rapport à 2014. À titre de comparaison, la moyenne nationale des collectivités locales est de 2,9% ! Ce chiffre est le fruit d'une maîtrise budgétaire très rigoureuse et de choix parfois drastiques mais indispensables.

Nous inscrirons à notre budget **169,6 millions d'euros au titre de l'aide sociale**, soit **une hausse de 2,1%**. Cette augmentation des dépenses sociales est à la fois **la conséquence d'une crise économique sans précédent et le résultat de transferts de compétences non compensés** de l'État vers les Départements. Ainsi, par exemple, tandis que le gouvernement revalorise le RSA de 2%, le Loir-et-Cher connaît une hausse de 3,2 % de bénéficiaires du RSA sur le premier semestre 2014. Parallèlement, sans que nous n'y puissions rien, toutes les autres allocations augmentent. Il y a urgence, pour la sphère publique, dans sa globalité à mettre en place la règle du « **prescripteur/payeur** » sinon les efforts des uns seront inlassablement gaspillés par la faiblesse et l'inconséquence des autres.

Notons une **baisse significative de 5 % de nos dépenses de gestion courante**. La révision des politiques instituée fin 2013 – la fameuse REVPOL - au sein de notre collectivité porte ses fruits. L'effort que nous nous appliquons doit être partagé par tous et notamment nos partenaires.

En 2015, comme en 2014, notre Département subira de plein fouet **un effet ciseau entre la baisse de ses recettes et la hausse de ses dépenses avec pour effet un assèchement de nos niveaux d'épargne**. Nous prévoyons ainsi une **chute de 60% de notre épargne nette qui se traduira mécaniquement par une baisse de notre investissement**. Nous serons contraints de réduire fortement nos investissements, passant de **52 millions d'euros en 2014 à 45 millions d'euros d'investissement en 2015, soit une diminution de près de 13 %** avec toutes les conséquences que cela représente pour le secteur du bâtiment et donc pour l'emploi! **Pour financer cet investissement, nous devons recourir plus massivement à l'emprunt, à hauteur de 28,4 millions d'euros.**

Nous atteignons ici l'extrême de nos marges et de nos capacités. Des pans de nos politiques d'aides et de soutien ne pourront pas être reconduits, c'est inévitable.

Néanmoins, **nous croyons aux effets d'une dépense publique vertueuse. Parce que rigueur ne veut pas dire fermeture. Malgré la baisse contrainte de notre investissement, nous choisissons de soutenir des projets efficaces et créateurs d'activité.**

En cinq ans, **la Dotation de Solidarité Rurale**, instituée par le Conseil général, a ainsi transformé 19 millions d'euros de subventions en 79 millions d'euros de travaux dans nos petites communes rurales de Loir-et-Cher. C'est sans hésitation que nous maintenons la DSR en 2015.

L'investissement vertueux passe par le développement technique et l'accès à l'information et la communication pour tous. C'est pourquoi le Conseil général s'implique si fortement pour la généralisation du très haut débit sur notre territoire.

En 2015, le Département investira un million d'euros, puis 5 millions d'euros par an, pour le développement du Très Haut Débit en 5 ans via le **Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher numérique »**. Notre département inscrira également à son budget 400 000 euros en crédits de fonctionnement. Je tiens ici à saluer l'engagement de Patrice Martin-Lalande qui a tant œuvré pour que ce SMO voit le jour.

Ces initiatives sont essentielles pour proposer un cap et dessiner l'avenir du Loir-et-Cher.

*

Montesquieu avait cette belle formule « *La prospérité tourne plus la tête que l'adversité ; c'est que l'adversité vous avertit et que la prospérité fait qu'on s'oublie* ». Écrivons en lettres d'or ces mots de sagesse pour guider notre action. Il n'est pas temps de se lamenter, mais de décider. Il n'est pas temps de renoncer, mais d'agir, d'innover, de se réinventer.

C'est là toute l'ambition de la **démarche prospective Loir&Cher 2020** que nous menons depuis bientôt trois ans dans tout le département. Avec la mise en place de **10 grands chantiers d'actions, de 100 projets concrets et de plus de 25 Labs touchant à tous les sujets de société, Loir&Cher 2020 affirme la place prépondérante des territoires et des acteurs locaux dans notre monde en transition.**

Je retiendrais **deux succès** d'ores et déjà au crédit de *Loir&Cher 2020*.

Tout d'abord l'accélération très sensible du projet de **déploiement de la fibre optique** grâce à la mise en relation des acteurs et au bon climat d'échange instauré.

En second lieu, je pense à la **question du vieillissement et du lien intergénérationnel** l'un des grands défis de notre temps. *Loir&Cher 2020* a fait émerger et a mis en cohérence tout une gamme d'outils pour anticiper l'avenir: la Maison Bleue 41, Dom@dom, Tranquilidom ou le Lab PAIS qui œuvre pour la médecine de proximité.

Toutes les semaines de nouveaux projets de Labs apparaissent, prouvant à quel point les Loir-et-Chériens se sont approprié cette démarche.

L'avenir passe aussi par la mise en commun des moyens et des compétences par notre méthode qui consiste à fédérer nos forces territoriales. Le vaste chantier de mutualisation que nous menons avec l'Eure-et-Loir et le Loiret donne des premiers résultats probants. Avec Approlys, notre centrale d'achat partagée, nous avons déjà réduits de 10 à 20 % le prix du gaz grâce à un marché commun. Même chose pour le prix du sel de déneigement dont les économies seront de 10 à 30 %.

La capacité d'initiative de nos territoires, leur aptitude à travailler ensemble et à s'engager pour le bien commun sont nos plus grandes richesses. En ces temps de mutation, ayons confiance en ces atouts. La vérité se fera sur le terrain.

Je vous remercie.